

VISAGES (DU CENTRE) D'HISTOIRE

Portraits de témoins
par Frédéric Bellay

Exposition du 29 janvier
au 30 août 2009

Sommaire

L'exposition

- ◆ Des mots et des photos
- ◆ Le photographe, Frédéric Bellay

Fiches thématiques

- ◆ Le témoignage : une voie de médiation privilégiée avec le public scolaire
- ◆ Le recueil de témoignages

Fiches biographiques

- ◆ Robert Béraha
- ◆ Denise Domenach-Lallich
- ◆ Jean Nallit
- ◆ Benjamin Orenstein

Renseignements pratiques

L'exposition

Benjamin Orenstein
Robert Béraha
Georges Bernard
Hélène Berthaud
Nathan Chapochnik
Roger Chekroun
André Corrêia
Julien Pley
François Ravot
André Ribouton
Robert Rivoire
Jean Nallit
Guy Dufeu
Maurice Dupré
Francis-Yves Guillin
Gilbert Martal
Fortunée Metz
Jean Nallit
Benjamin Orenstein
Paul Vallon
Guy Sanglerat
Denise Domenach-Lallich

Robert Béraha
Georges Bernard
Hélène Berthaud
Nathan Chapochnik
Roger Chekroun
André Corrêia
Julien Pley
François Ravot
André Ribouton
Robert Rivoire
Jean Nallit
Guy Dufeu
Maurice Dupré
Francis-Yves Guillin
Gilbert Martal
Fortunée Metz
Jean Nallit
Benjamin Orenstein
Paul Vallon
Guy Sanglerat
Denise Domenach-Lallich

Robert Béraha
Georges Bernard
Hélène Berthaud
Nathan Chapochnik
Roger Chekroun
André Corrêia
Julien Pley
François Ravot
André Ribouton
Robert Rivoire
Jean Nallit
Guy Dufeu
Maurice Dupré
Francis-Yves Guillin
Gilbert Martal
Fortunée Metz
Jean Nallit
Benjamin Orenstein
Paul Vallon
Guy Sanglerat
Denise Domenach-Lallich

Robert Béraha
Georges Bernard
Hélène Berthaud
Nathan Chapochnik
Roger Chekroun
André Corrêia
Julien Pley
François Ravot
André Ribouton
Robert Rivoire
Jean Nallit
Guy Dufeu
Maurice Dupré
Francis-Yves Guillin
Gilbert Martal
Fortunée Metz
Jean Nallit
Benjamin Orenstein
Paul Vallon
Guy Sanglerat
Denise Domenach-Lallich

Alors que nous venons de célébrer le 90^e anniversaire de l'armistice de 1918, la mort du dernier poilu, il y a quelques mois, vient nous rappeler la **fragilité** du lien qui nous unit à cette mémoire si lointaine et si proche. En effet, les témoins et acteurs des conflits du XX^e siècle sont en train de nous quitter et, avec eux, c'est toute une **culture de la transmission directe**, orale le plus souvent, qui disparaît.

La présence active des témoins, anciens résistants et déportés, au Centre d'Histoire est une des spécificités de l'établissement. Depuis son ouverture au public en octobre 1992, les groupes scolaires ont la possibilité de rencontrer un témoin, de l'écouter et d'échanger avec lui. Cette activité connaît un grand succès et apporte mutuellement satisfaction aux jeunes, aux enseignants et aux anciens.

Des mots et des photos

Afin de rendre **hommage** à l'engagement de ces bénévoles et de garder trace de l'extraordinaire **synergie** existant entre le Centre d'Histoire et ces porteurs de la mémoire, nous avons sollicité Frédéric Bellay pour réaliser les portraits de ces hommes et femmes d'exception.

Ce photographe place au cœur de son travail les relations que l'homme entretient avec l'espace, explorant au fil du temps plusieurs territoires. Enfant de la construction européenne, il a accepté de se confronter à ce **territoire immatériel de la mémoire**, en réalisant une galerie de vingt-huit portraits au sein même du lieu où les témoins interviennent.

Il a travaillé en deux temps, composant des ensembles destinés à être associés mais pouvant également fonctionner de manière distincte. « **Face à l'histoire** » est une série de vingt-huit portraits noir et blanc. Photographiés debout, les témoins livrent sous la forme classique du portrait posé, tiré en grand format, une commune et remarquable intensité. « **L'échange** » rend compte de leurs interventions auprès des groupes, le photographe ayant suivi et fixé en plusieurs images couleur de petites dimensions chacun des témoins dans l'exercice de son « travail de mémoire ». Un dispositif audio vient compléter cet ensemble visuel et donne à **entendre certains des témoignages**.

Ainsi, portraits noir et blanc, images couleur et bandes sonores offrent la juste mesure de l'investissement, de l'engagement, physique et intellectuel, que suppose l'acte de témoignage.

Le photographe, **Frédéric Bellay**

Parmi d'autres choses, j'ai baigné enfant dans des **histoires familiales** relatives à la Seconde Guerre mondiale. Mes deux grands-pères ont connu un sort commun. Faits prisonniers, ils ont passé tout ce temps dans des camps. Leurs histoires et d'autres **souvenirs** ont aussi animé quelques fins de repas et m'ont marqué durablement.

Elles furent entre autres, je crois, la cause de mon intérêt pour la création de l'Europe. On semble oublier que sa raison d'être n'a pas été l'organisation d'un vaste marché de consommateurs, mais la réalisation d'un **rêve pacificateur**, au moins dans cette partie du monde. Trente ans après je me suis trouvé photographe et finalement engagé dans un travail dont l'Europe, son existence, ses identités... constituent le cœur du sujet.

Comme dans une boucle qui s'enroule sur elle-même, j'ai reçu la commande du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation et elle trouvait sa place, « naturellement », au cœur de ces préoccupations. Photographier ces vingt-huit témoins m'offrit bien sûr l'opportunité de belles **rencontres**, mais ce fut aussi et grâce à elles l'occasion de renouer avec ma propre histoire et celles de ces grands-pères aujourd'hui disparus.

Frédéric Bellay



Lieu de mémoire et de transmission, le CHRD est aussi un lieu de rencontre intergénérationnelle. D'anciens résistants et/ou déportés, des « enfants cachés » fils et filles de déportés, des acteurs-témoins de la Seconde Guerre mondiale viennent chaque jour apporter leur témoignage et dialoguer avec les jeunes et leurs professeurs.

Le témoignage :

En grande partie à l'origine du projet de création du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, les témoins, membres d'associations de résistants et de déportés, sont aujourd'hui comme hier, fortement impliqués dans sa vie et son fonctionnement. Dans le droit fil de sa mission (conserver le souvenir), le Centre d'Histoire a entrepris, dès l'automne 1990, la collecte des témoignages de celles et ceux qui furent les acteurs de cette période. Ce travail s'est poursuivi jusqu'à présent, venant enrichir le fonds du centre de documentation et sauvegardant les éléments de cette mémoire vivante. Essentielle pour la construction de la mémoire de la période, la parole des témoins permet aux historiens et aux chercheurs d'enrichir leur réflexion et d'approfondir leurs connaissances sur des points parfois négligés par l'historiographie. Pour le jeune public, la rencontre avec des témoins donne un visage humain à l'acquisition d'un savoir indissociable de l'émotion.

**une voie de médiation
privilégiée avec
le public scolaire**

La discussion avec un témoin constitue, pour les scolaires, un temps fort de la visite du Centre d'Histoire. Généralement programmée à l'issue de la découverte de la galerie d'exposition permanente et du visionnage des extraits du procès Barbie, cette rencontre donne une résonance particulière à la visite et apporte aux élèves un éclairage concret sur les réalités de la Résistance et de la Déportation. Au cours de cet échange avec les jeunes, acteurs et témoins de la période répondent aux questions, livrent leurs souvenirs et leurs expériences. Dans bien des cas, la discussion déborde le cadre de la période et s'ouvre sur les notions d'engagement personnel, de conscience et de mémoire. Alors, les élèves appréhendent le cours d'histoire sous un jour nouveau, conscients d'être les héritiers d'une histoire et d'une mémoire communes.

Malgré tout, le témoignage ne peut être livré de façon abrupte aux élèves, il nécessite une préparation : un cours d'histoire ou une approche pluridisciplinaire de la thématique, notamment en relation avec les programmes de philosophie et de lettres. Le témoignage doit s'articuler autour d'un savoir préalable pour que la rencontre dépasse l'émotion et que s'opère ainsi la transmission de la Mémoire.

Une priorité, dès le début des années 90

Le recueil de témoignages s'est imposé dès sa création comme l'une des priorités du CHRD. La conjonction de divers paramètres y a concouru. Le début des années 1990 marque un tournant pour l'histoire du Temps présent, une discipline de mieux en mieux reconnue, qui place au cœur de sa définition et de ses méthodes la question du témoin, et dont la matrice est initialement la Seconde Guerre mondiale. Le CHRD s'inscrit dans cette dynamique. L'impact du procès Barbie, qui s'est tenu à Lyon en 1987, est à mettre également au crédit des choix opérés : il réactive la mémoire locale et celle de ce lieu en particulier (siège de la Gestapo au printemps 1943 et cadre des exactions dont l'inculpé est comptable) et fait surtout la démonstration publique de l'importance du témoignage et de sa valeur pédagogique irremplaçable, dans sa propension à « ensementer les consciences autrement que les livres, plus directement »¹.

Le recueil de témoignages

Une campagne de collecte sans précédent était donc lancée dès 1990, la substance de cette matière aidant à la réflexion historique et nourrissant le projet muséographique. Le choix s'arrêta sur le support audiovisuel, pour l'émotion et les attitudes qu'il permet de saisir. Le parti pris fut celui d'un tournage en plan fixe, dépouillé comme peut l'être une déposition puis conservé comme tel à l'état brut, sans montage. Il était important de se démarquer de tout discours consensuel sur la Résistance et la Déportation, les deux grands corpus thématiques retenus : la priorité fut naturellement donnée aux « oubliés de l'histoire », peu enclins ni habitués à se raconter et qu'il fallait amener à se livrer sur des questions peu documentées, comme l'arrestation, les interrogatoires, le transport en wagons à bétail, ou encore sur les motivations de leur engagement. Il fut admis d'emblée que la « matière » engrangée aurait vocation historique (en tant que source), pédagogique (mise en perspective de l'histoire par le témoin-acteur de cette période) et patrimoniale (« fabrication » d'archives). Il fut entendu aussi de la rendre accessible à un large public, par un traitement documentaire approprié.

Le premier vivier de témoins fut le réseau associatif, dont la mobilisation féconde est à l'origine de la création du CHRD et qui souhaitait prendre la parole, au nom du « devoir » de mémoire. Il est arrivé par la suite que le Centre soit contacté directement par des personnes qui recommandaient des amis ou des membres de leur famille. Ou encore que la visite au musée constitue un facteur déclencheur du désir de laisser son témoignage.

1 Pierre Laborie, « Histoire et Résistance : des historiens trouble-mémoire », in *Écrire l'histoire du Temps présent*, Paris, CNRS, 1993

La procédure de recueil de témoignage

La procédure de l'interview reste immuable : au terme d'une étape plus ou moins longue d'« approuvement » et de contournement des obstacles que constituent son scepticisme (« à quoi ça sert ? ») et sa modestie (« je n'ai rien d'intéressant à dire »), le témoin est appelé à produire un résumé de son parcours (indispensable à l'enquêteur pour s'imprégner de l'itinéraire particulier de son interlocuteur et construire un scénario d'entretien) puis « convoqué » devant la caméra. La conduite de l'entretien procède d'un mélange des genres, alternant le mode semi-directif et le récit de vie. Autour d'un canevas construit en trois temps (l'avant-guerre, la période de guerre, l'après-guerre), le témoin est invité à dénouer librement l'écheveau de ses souvenirs à son rythme, telles que ses idées s'enchaînent et se hiérarchisent. Cette procédure commune à tous les témoignages sera utile à terme dans la phase d'analyse historique, pour croiser les informations renvoyant à un même lieu, à un même événement. Elle favorise une exploitation quantitative et comparative de l'information par grandes rubriques. La formule narrative, à forte dimension identitaire, accentue le caractère d'unicité du témoignage pour en faire un moment de vérité où le témoin, oubliant la caméra, livre ses territoires intimes. Le rapport singulier entre le témoin et l'enquêteur, fait de respect mutuel, de familiarité amicale, d'empathie, ne se soustrait pas à quelques règles essentielles, sur lesquelles repose la qualité de l'enquête : canaliser l'émotion pour ne pas tomber dans le « pathos », se montrer directif face aux non réponses, aux contradictions et redites, déjouer les considérations trop générales pour recentrer si besoin l'interview sur le témoin lui-même et son action. Le recours à un enquêteur-historien y pourvoit.

À ce jour, plus de sept cents heures d'enregistrement sont accessibles au centre de documentation, référencées sur notre base bibliographique à l'adresse <http://www.bm-lyon.fr>. Une quarantaine d'extraits sont directement visibles sur www.chrd.lyon.fr. La multiplication des témoignages sur une même problématique tend à une représentativité exemplaire pour comprendre à terme les mécanismes, les enchaînements, les logiques d'action, dans ce temps de rupture que constitue notre période de référence. Outre l'historien, ces enregistrements peuvent intéresser différentes disciplines des sciences humaines. Au-delà des griefs faits à l'histoire orale (handicap de la distance temporelle entre les événements et leur narration, caractère subjectif du témoignage, reconstitution du réel « parasité » par l'imaginaire, l'apparis, l'entendu, idéalisation de son rôle par le témoin...), le CHRD a conscience de détenir un matériau d'exception.

La constitution du corpus, tel que défini à l'origine de la collecte, touche à sa fin. Le CHRD souhaite néanmoins le poursuivre en donnant la parole à d'autres témoins qui acceptent de la prendre, comme les civils, les enfants cachés, les femmes de prisonniers, etc. Sa mission est aujourd'hui de sauvegarder et de valoriser ce patrimoine unique en France, où rares sont les institutions à pratiquer le témoignage audiovisuel.

Fiches biographiques



Robert Béraha naît le 25 octobre 1936 à Marseille, au sein d'une famille de Juifs pratiquants tenant un commerce.

Robert Béraha

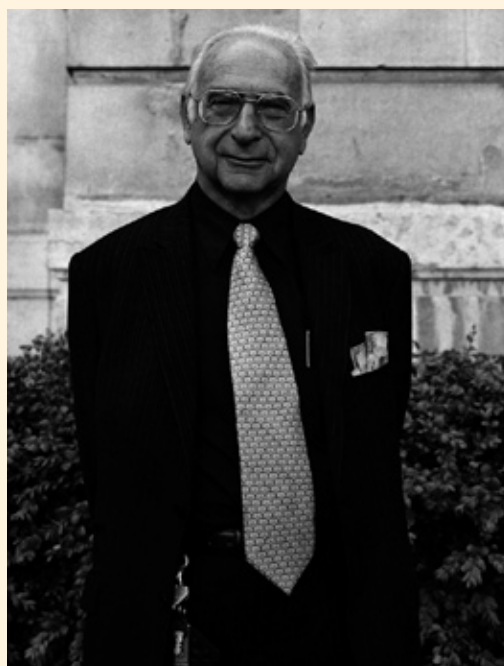
Ses premiers souvenirs remontent à l'année 1941, il a alors cinq ans, lorsque ses parents décident de le retirer de l'école maternelle. Dans le magasin familial passent de nombreux réfugiés qui font état de brutalités et d'arrestations de coreligionnaires. En novembre 1942, un petit frère vient au monde, au moment où l'armée allemande envahit la zone sud. Le père de Robert prépare la famille à un départ imminent. Dès les premières

arrestations de Juifs à Marseille, en janvier 1943, les Béraha tentent de rejoindre Gap (Hautes-Alpes) où de la famille est installée. Monsieur Béraha échappe de justesse à une rafle.

À Gap, Robert est d'abord scolarisé dans un lycée, puis il en est rapidement retiré, sans qu'il en sache la raison. Il entre alors dans un collège privé religieux. Victime d'attaques physiques et verbales de ses camarades de classe, il est blessé à la tête par l'un d'eux. Il quitte alors définitivement l'école.

Lors de la débâcle italienne, la famille Béraha doit de nouveau fuir pendant quelque temps, avant de revenir à Gap. La Felgendarmerie est non loin de l'immeuble où elle réside. C'est grâce au courage de la concierge de la mairie de Gap que la famille échappe de peu à l'arrestation par la Gestapo. Les Béraha quittent Gap pour s'installer à Saint-Véran, dans une ferme avec des moutons. Ils sont protégés par le paysan qui leur loue la maison. Jusqu'au jour où des soldats allemands, en route pour le Vercors, réquisitionnent leur grange : la grand-mère passe la nuit à réciter des psaumes pour les sauver ; dans une pièce voisine, des membres de la famille écoutent Radio Londres. Ce sera, plus tard, les vols incessants des avions alliés, en 1944, préparant le débarquement en Provence.

Vient la Libération. Robert assiste à la reddition de soldats allemands dans une clairière. Fin 1944, toute la famille rentre à Marseille. Elle retrouve son magasin endommagé et dont le stock a entièrement disparu.



Denise Domenach-Lallich

Denise Domenach naît à Lyon le 10 octobre 1924 au sein d'une famille de la moyenne bourgeoisie catholique, originale toutefois et non conformiste à bien des égards. Elle est la troisième dans cette famille de huit enfants.

Son père, d'origine modeste et promu par sa valeur intellectuelle, travaille comme ingénieur aux Câbles de Lyon. Dreyfusard et profondément attaché à la République, il éduque ses enfants dans ses

valeurs, aiguisant leur sens critique, plaçant le jugement de conscience éclairée au-dessus des injonctions des autorités et des convenances. Régulièrement amené à se rendre en Allemagne pour raisons professionnelles, il leur fait part de son inquiétude face à la montée du nazisme.

À la déclaration de guerre, Denise Domenach est élève au Cours Belmont (Lyon). Dès novembre 1939, la famille décide de se replier chez les grands-parents maternels à Bourg-en-Bresse, où Denise intègre un lycée de garçons. Son père est mobilisé à Lyon dans son usine, tandis que ses deux frères aînés, Jean et René, sont en pension.

La famille est de retour à Lyon début 1940. C'est au Palais de la foire où elle décide d'aller apporter de l'aide aux premiers réfugiés que Denise est confrontée, pour la première fois, aux réalités de la guerre.

Dès 1940, alors âgée de seize ans, Denise aide son frère Jean et son ami Gilbert Dru déjà engagés dans la Résistance. Elle commence par recopier et distribuer des tracts, puis des journaux clandestins (*Franc-Tireur*, *Libération*, *Combat* puis plus tard *Témoignage chrétien*). C'est ainsi qu'elle devient, presque malgré elle, agent de liaison, transportant à vélo messages, tracts, armes pour la Résistance.

C'est durant son année de terminale, en 1942-1943, que son engagement dans la Résistance évolue et que ses activités s'organisent. Denise rejoint les Forces unies de la Jeunesse (FUJ). Étudiante à la Faculté des Lettres de Lyon en octobre 1943, elle fait partie des Jeunes chrétiens combattants (JCC) avec Gilbert Dru. Rapidement, elle y prend des responsabilités ; elle représente également son groupe auprès du comité régional de l'Union des étudiants patriotes.



À partir de l'instauration du Service du travail obligatoire (STO), au printemps 1943, l'une des principales préoccupations de la résistance estudiantine consiste à s'opposer au départ des étudiants pour l'Allemagne. Denise se spécialise alors dans la fabrication de faux papiers : à vélo, elle part dans l'Ain se procurer des papiers officiels vierges pour ensuite établir de « vraies » cartes d'identité sous de faux noms.

En mai 1944, Denise est nommée responsable des Jeunes des Mouvements unis de la Résistance. Mais, recherchée par la Gestapo, elle doit quitter la faculté et se fabrique une nouvelle carte d'identité pour entrer dans la clandestinité. Le 15 août 1944, elle quitte Lyon pour rejoindre de la famille à Hauterives (Drôme). De retour à Lyon après la Libération, elle part rapidement pour Paris où elle est responsable du Mouvement de libération nationale (MLN). En 1945, elle obtient sa licence de lettres. Envoyée pour quelque temps dans une maison de repos pour étudiants résistants à Combloux, c'est là, en mai 1945, qu'elle est confrontée à la réalité de la déportation avec le retour des premiers déportés qu'elle décrit comme des « fantômes sans regard ».

Bibliographie

Demain il fera beau,

journal d'une adolescente

(novembre 1939 – septembre 1944)

2001, Éditions BGA Permezel



Jean Nallit naît à Lyon le 14 septembre 1923 au sein d'une famille modeste. Son père, grand invalide de la Première Guerre mondiale, est réparateur de machines à écrire.

Lorsque la guerre éclate, Jean Nallit sort tout juste de l'École des Métiers de la Métallurgie. Au cours de ces années d'études, il est sensibilisé par un de ses professeurs à l'actualité et tout particulièrement à la montée du nazisme.

En juin 1940, partageant l'illusion de beaucoup de Français et imaginant que la lutte va continuer sur tout le sol national, il se replie à Montélimar où il apprend la demande d'armis-

tice. Comme la quasi-totalité de ses compatriotes, il n'entend pas l'appel lancé par le général de Gaulle le 18 juin, mais il est bien décidé à ne pas regagner Lyon si la ville est définitivement occupée. Il n'y retourne qu'après le départ des Allemands en juillet 1940.

Jean

Nallit

Tourneur-ajusteur aux usines de la Mouche de la centrale thermique de la Compagnie du Gaz, c'est sur son lieu de travail que Jean Nallit noue, parmi les militants CGT et CFDT, ses premiers contacts avec la Résistance. Dès 1941, il commence à agir, distribuant des tracts puis des journaux clandestins dans les boîtes aux lettres ou par jets dans les rues passagères.

L'esprit de résistance est également présent dans la cellule familiale : sa mère Antoinette, chez qui il habite, est agent du réseau Charrette. Secrétaire de Roger Caillet (un des responsables), elle héberge également des membres du réseau. Appelé aux chantiers de jeunesse début 1943, Jean Nallit s'évade au bout d'un mois et, muni de faux papiers, entre en clandestinité. En juin 1943, à tout juste dix-neuf ans, il s'engage « à plein temps » dans le réseau Charrette (en 1944, sa jeune sœur Renée fera de même). Adjoint de Pierre Frey au service identité et impression, il a en charge la fabrication et la distribution des faux papiers : fausses cartes, faux extraits de naissance, fausses fiches de démobilisation ou encore faux laissez-passer. Il consacre également une partie de son activité au repérage et au renseignement, photographiant des péniches qui transportent des sous-marins allemands en pièces détachées sur la Saône pour rejoindre la mer. Enfin, il participe à l'organisation du maquis dans l'ouest lyonnais.

Début 1944, l'étau se resserre autour du réseau Charrette : de nombreuses liaisons sont coupées et une dizaine d'arrestations opérées. Le 29 mars, alors qu'il se rend à un rendez-vous clandestin, Jean Nallit est arrêté, en compagnie de Georges Tassani. Transféré avenue Berthelot, au siège de la Gestapo, il est interrogé et torturé. Il est ensuite incarcéré à la prison Montluc où il est isolé des autres membres du réseau.

Jean Nallit est déporté le 15 mai 1944 au camp de Buchenwald, via le camp de Compiègne-Royallieu (Oise). Sous le matricule 49839, il est affecté au Block 48 et travaille, comme l'ensemble de ses codétenus, dans une carrière de pierres située à environ 1 km du camp. Le 14 juillet 1944, Jean Nallit est transféré au Kommando de Schonebeck : ouvrier d'une usine d'avions à réaction, il est assigné au contrôle des pièces de fabrication. À ce poste, il participe à une action de sabotage collectif : un grand nombre d'avions sortant de cette usine ne pourront pas déployer leur train d'atterrissage.

Le 11 avril 1945, le Kommando de Schonebeck est évacué. Après une marche forcée de 900 km à travers l'Allemagne pour rejoindre la Baltique (où les déportés devaient être exterminés par noyade), Jean Nallit et ses compagnons sont libérés le 8 mai, aux environs de Schwerin, par les Américains.

Il rentre en France le 15 mai 1945. Malade, il ne pourra reprendre une activité normale que trois ans plus tard et poursuivra sa carrière à EFG-GDF. En 1947, il reçoit la médaille de la Résistance, puis est fait commandeur de la Légion d'honneur en 1983.

Le 16 avril 1992, le Yad Vashem lui décerne la médaille des Justes parmi les nations. D'après le Mémorial de la Shoah, le réseau Charrette a fabriqué, durant la période de l'Occupation, environ 30 000 faux papiers dont 300 destinés à des Juifs qui ont ainsi pu échapper à la déportation. Jean Nallit explique aujourd'hui : « on en a fait tellement, je ne me souviens pas des noms », mais il affirme fièrement : « ces papiers étaient indécélables ».

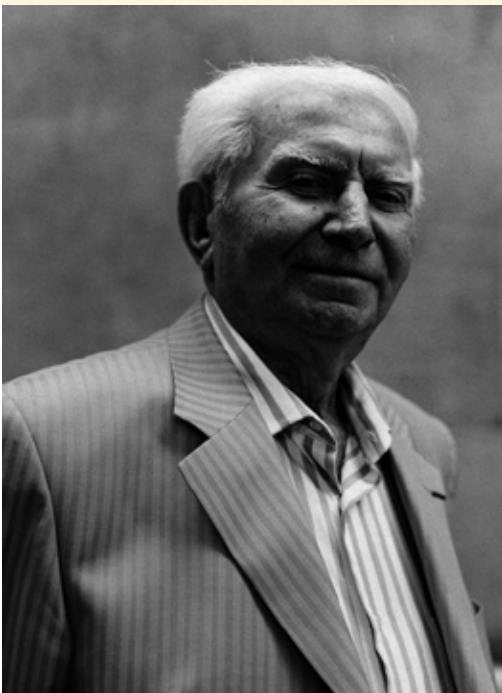
Membre du Mouvement d'union et d'action des déportés et internés de la Résistance, Jean Nallit a été élevé à la dignité de Grand Officier de la Légion d'honneur en 2007.

Benjamin Orenstein naît le 15 septembre 1926. Mais lorsqu'en 1945, l'armée américaine lui délivre sa première carte d'identité, il déclare être né le 4 août 1928. Considéré comme enfant de moins de dix-huit ans, il bénéficie ainsi d'aides supplémentaires de la part de la Croix-Rouge. Quant à la date du 4 août, elle correspond en fait à son entrée dans le camp d'Auschwitz.

Issu d'une famille juive polonaise très pratiquante, Benjamin est le cadet d'une fratrie de cinq enfants (quatre garçons et une fille). Il grandit dans son village natal, Annapol, situé à 70 km de Lubin. Modeste commerçant, son père est un membre actif et respecté de la communauté juive du village.

Malgré un fort climat antisémite, la famille Orenstein vit sereinement, au rythme des événements familiaux et de ceux de la communauté.

Benjamin Orenstein



Dès août 1939, face aux premières réquisitions de l'armée polonaise et à l'avancée allemande, la famille Orenstein quitte Annapol. Bien vite, n'ayant nulle part où aller, elle rentre et trouve son village occupé par les soldats allemands. Si les relations avec les troupes de la Wehrmacht sont relativement correctes, la situation change radicalement lorsqu'au début 1940, les soldats sont remplacés par les SS. Un « conseil des Juifs » est mis en place au sein du village : il doit fournir aux nazis main-d'œuvre et marchandises. Désormais, les Juifs ont obligation de porter un brassard blanc imprimé d'une étoile de David et interdiction de sortir du village sans un laissez-passer visé par les autorités allemandes. Vexations, rafles et exécutions sont quotidiennes.

Alors âgé de treize ans, Benjamin Orenstein parvient à se soustraire à l'obligation du port du brassard, jouant de son apparence physique. Cette relative liberté lui permet de poursuivre au ralenti le commerce de son père. Trop jeune pour être rafflé et astreint au travail, comme beaucoup d'enfants de son âge, il s'occupe à différentes tâches afin d'aider sa famille.

Au printemps 1941, son père est arrêté et envoyé au camp de travail d'Ieniszow. Conscient que ce dernier ne survivra pas aux conditions de travail éprouvantes et ses trois frères travaillant déjà, Benjamin prend sa place. Il parvient rapidement à s'évader et rejoint son village sans être inquiété (du fait de son âge, il n'est pas inscrit sur le registre des détenus du camp). Quelques jours après son retour, son frère Léon est à son tour interné dans un camp pour Juifs à Janow. Dans un contexte de plus en plus difficile où les arrestations de Juifs se multiplient et où la nourriture vient à manquer, Benjamin quitte sa famille pour travailler chez des paysans du village voisin.

Le 13 octobre 1942, au cours de la rafle totale du village d'Annopol, Benjamin et ses frères sont emmenés au camp de Rachow où ils sont affectés à des travaux agricoles. Ses parents et sa sœur sont, quant à eux, déportés. Il apprendra plus tard qu'ils furent tous les trois gazés à Belzec. Courant 1943, il est désigné, avec l'un de ses frères, pour rejoindre le camp de Budzin, où ils travaillent dans une usine d'aviation. Quelques mois plus tard, son frère est renvoyé à Rachow. Malgré cette séparation douloureuse, Benjamin a la chance (comme il le dit lui-même) d'être affecté à des postes de travail qui lui permettent de sortir du camp et de se procurer de la nourriture.

En novembre 1943, il apprend que tous les détenus de Rachow, dont faisait partie ses trois frères, ont été exécutés. Il est désormais le seul survivant des sept membres de sa famille.

En mai 1944, alors que l'armée soviétique est toute proche de Budzin, Benjamin est transféré, avec cent cinquante autres détenus, au camp d'Ostrowiec. De là, il est déporté à Auschwitz. Après un trajet de plus de douze heures, il entre dans le camp le 4 août 1944. Dès son arrivée, un numéro de matricule (B 4416) est tatoué sur son bras. Le 8 août, il est de nouveau transféré, dans le camp de Furstengrube (camp satellite d'Auschwitz III, situé à une trentaine de km) où, avec les autres déportés, il travaille dans d'anciennes mines de charbon. C'est là qu'il se lie d'amitié avec Simon Kramer.

Le 13 janvier 1945, le camp de Furstengrube est évacué : durant dix jours, encadrés par de jeunes SS, Benjamin et ses codétenus, très affaiblis, rejoignent à pied et dans le froid (température atteignant les -20°) le camp de Dora. Au cours de cet épisode communément appelé la marche de la mort, Benjamin est séparé de son ami Simon. Souffrant d'une grave infection et de sévères engelures, il est contraint de gagner l'infirmierie où il est opéré deux fois de la jambe. C'est alité qu'il assiste à la libération du camp par les Américains, le 11 avril 1945.

Pris en charge par la Croix-Rouge, il est hospitalisé à l'hôpital de Thionville (France). Une fois guéri, Benjamin est accueilli dans un centre de convalescence de l'Agence Juive à Trevano (Suisse). Là, il projette de partir pour Israël. Après plusieurs vaines tentatives, il débarque en Israël en février 1947 et s'installe dans le kibboutz d'Aloumot (dans la vallée du Jourdain, dans la zone frontalière de la Syrie et de la Jordanie). En mai 1948 alors que débute le premier conflit israélo-arabe, il s'engage dans l'armée régulière de l'État d'Israël. Démobilisé en août 1950, il travaille durant quelques mois. Puis, contacté par un de ses cousins habitant Lyon, il gagne la France en novembre 1951. Et s'installe définitivement à Lyon où il épouse Mireille en 1954.

Bibliographie

Ces mots pour sépulture.

Récit autobiographique recueilli

par Jean-Claude Nerson

2006



Autour de l'exposition

Dimanche 15 mars à 15 h

Rencontre avec Denise Domenach-Lallich,
témoin de la Seconde Guerre mondiale

Informations pratiques

**Centre d'Histoire
de la Résistance et de la Déportation**

14 av. Berthelot – Lyon 7^e

www.chrd.lyon.fr

Tél. 04 78 72 23 11

Ouverture

Du mercredi au vendredi de 9 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h. Fermeture les jours fériés

Ouverture exceptionnelle le 8 mai.

Tarifs

Visiteurs individuels (adultes) : 4 €

Visite commentée : 7€

Étudiants / groupes adultes (à partir de 10 personnes) : 2 €

Moins de 18 ans / groupes scolaires : gratuit

Diffusion des extraits du procès Barbie

Tous les jours à 9 h 30, 10 h 30, 12 h 15, 14 h 30 et 15 h 30

Séance supplémentaire le week-end à 16 h 30

Accès libre à l'auditorium

Centre de documentation

Accès libre au 2^e étage

Du mercredi au samedi de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Contact presse

magali.lefranc@mairie-lyon.fr

04 72 73 99 06

Service pédagogique

claudel.landragin@mairie-lyon.fr

04 72 73 99 02